

Équilibres entre les langues selon les domaines et les régions Le cas du Niger

Issa SOUMARE

Notre contribution porte sur les résultats partiels d'une enquête à grande échelle sur les langues du Niger. Il faut souligner que cette recherche, menée conjointement par des enseignants des Universités de Niamey et de Lausanne grâce au soutien financier du FNRS, a comme objectifs:

- De décrire la situation sociolinguistique du Niger ;
- D'examiner la situation des deux grandes langues nationales, c'est-à-dire le hausa et le zarma ;
- De mesurer le poids relatif des langues en présence ;
- De faire l'inventaire des usages réels ;
- De déterminer les conditions de l'utilisation des langues nationales dans la vie publique.

Ces résultats pourraient constituer pour les décideurs des informations fiables pour la prise de décisions rationnelles en matière de politique linguistique.

Le présent exposé met l'accent sur les réactions recueillies dans la région d'Agades, Diffa et Fillingué, et particulièrement sur les pratiques et les représentations qu'ont ces communautés des diverses langues du pays. Nous tenterons ensuite d'en tirer les implications pour l'élaboration d'une politique linguistique.

I. IDENTIFICATION DES ENQUETES

La population soumise à enquête (973 individus) est répartie en cinq groupes ethnolinguistiques¹ :

- Hausaphones : 297
- Zarmaphones : 89
- Fulfuldephones : 226
- Tamashekophones : 237
- Kanuriphones : 127

On constate que le nombre de zarmahones est très faible par rapport aux enquêtés appartenant aux autres groupes linguistiques. Ce qui est normal quand on sait que sur les trois points d'enquêtes seul Filingue est une zone où le zarma est une langue dominante.

Les enquêtés sont caractérisés par les éléments socio-démographiques suivants:

- Le rapport entre les sexes est de l'ordre de 3/5 hommes pour 2/5 de femmes.

- La population soumise à enquête est assez jeune : moins de 20 ans (13%), de 21 à 30 ans (26%), de 31 à 40 ans (28%), de 41 à 50 ans (17%), plus de 50 ans (14%).

- Une très grande majorité des enquêtés (98%) est de confession musulmane.

- Les enquêtés sont, au plan professionnel, principalement cultivateurs (26%), femme au foyer (19%), commerçant (13%), éleveurs (8 %), élève (4%).

- 37% des enquêtés n'ont suivi aucun enseignement contre 39% qui ont fait des études coraniques et 23% qui ont fréquenté l'école.

II. PRATIQUES LINGUISTIQUES

2.1. Les pratiques linguistiques déclarées

Pour les questions relatives aux pratiques linguistiques des enquêtés, on a les résultats suivants:

1) Parlez-vous d'autres langues ? Lesquelles?

Tableau 1 : langue(s) seconde(s) des enquêtés (en %)

	hausaphone	zarmaphone	fulfuldephone	Tamashekophone	kanuriphone
hausa		62	83	79	/
zarma	57		86	78	/
fulfulde	13	4		0	/
Tamasheq	15	12	17		/
kanuri	53	0	64	0	/

Il faut noter que dans ce tableau et les tableaux qui suivront, les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations et que leur somme peut être supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Cela dit, de ces résultats, on peut faire les commentaires suivants :

- La majorité des enquêtés appartenant aux groupes ethnolinguistiques minoritaires du Niger parle au moins l'une des

deux langues majoritaires de ce pays, c'est-à-dire le haussa et zarma. En effet, 83% de fulfuldephones parle le haussa et 86% le zarma, 79% de tamashekophones parlent le haussa et 78% le zarma et 60% de kanuriphones parlent le haussa.

- le kanuri, langue minoritaire au plan national, a une position dominante à Diffa car cette langue est parlée par 64% de fulfuldephones et 53% de hausaphones. Ce qui est compréhensible puisque la région de Diffa est à majorité kanuri.

2) Quelle(s) langue(s) parlez-vous en famille?

Tableau 2 : langue en usage en famille (en %)

	hausaphone	zarmaphone	fulfuldephone	Tamashekophone	kanuriphone
hausa	96	12	3	11	/
zarma	11	97	4	9	/
fulfulde	1	0	97	0	/
Tamasheq	0	0	0	95	/
kanuri	11	0	0	0	/

De façon générale chaque enquêté a tendance à parler sa propre langue en famille. Par ailleurs, on remarque que le haussa et le zarma sont utilisés en famille par des taux non négligeable utilisant ces langues comme langue seconde. Cela se constate surtout au niveau des couples mixtes (8% des enquêtés), autrement dit les couples qui ne partagent pas la même langue et qui utilisent une des langues majoritaires pour communiquer.

3) Quelle langue (s) parlez-vous dans le cercle d'amis?

Tableau 3 : langue(s) en usage dans un cercle d'amis (en %)

	hausaphone	zarmaphone	fulfuldephone	Tamashekophone	kanuriphone
hausa	94	44	23	44	/
zarma	43	97	32	29	/
fulfulde	8	0	87	0	/
Tamasheq	5	0	2	92	/
kanuri	40	0	5	0	/

De manière générale, chaque enquêté préfère parler sa langue maternelle dans un cercle d'amis. D'autre part, le haussa et le zarma sont assez utilisés par les fulfuldephones et les tamashekophones : ce

qui démontre que ces deux langues sont des instruments de communication interethnique. Enfin, on relève que les kanuriphones sont moins sujets à déclarer parler hausa que les hausaphones le kanuri.

4) Quelle langue (s) parlez-vous au marché ?

Tableau 4 : langue(s) en usage au marché (en%)

	hausaphone	zarmaphone	fulfuldephone	Tamashekophone	kanuriphone
hausa	97	55	76	70	/
zarma	48	93	62	59	/
fulfulde	8	0	73	0	/
Tamasheq	5	0	5	86	/
kanuri	40	0	41	0	/

Le hausa et le zarma apparaissent comme les principales langues parlées au marché. En effet, le hausa est parlé par 97% des hausaphones, 55% des zarmaphones; 76% des fulfuldephnones, 70% des tamashekophones ; le zarma est utilisé par 93% des zarmaphones, 43% des hausaphones, 62% des fulfuldephones et 59% des tamashekophones. Et puis, tout comme pour le cercle d'amis, les kanuriphones se relèvent moins enclins à parler le hausa que les hausaphnoes le kanuri.

2.2. L'appréciation de la pratique du hausa et du zarma

Sur les questions visant à mettre en évidence les compétences réelles des informateurs qui prétendaient parler le hausa ou le zarma, il y a une question demandant à ces derniers de décrire une scène de lutte traditionnelle à l'aide d'une image. L'enquêteur, un étudiant en année de maîtrise de linguistique, enregistre d'abord son informateur sur bande magnétique. Chaque description est ensuite retranscrite par écrit. Enfin, deux enquêteurs de langue nationale hausa ou zarma notent les personnes non-natives sur une échelle allant de nul à très bon, selon leur compétence phonétique, morphologique, syntaxique et lexicale.

D'après les évaluations des enquêteurs, on a les résultats suivants:

Tableau 5: appréciation de la pratique du hausa et du zarma

	nul	mauvais	moyen	bon	Très bon
hausa	0	4	28	42	26
zarma	0	0	19	47	34

Parmi les enquêtés non-natifs qui ont accepté de répondre au questionnaire hausa, on constate que plus des 3/4 sont notés moyen, bon ou très bon. Quant aux enquêtés non-natifs soumis au contrôle de description en zarma, ils sont tous jugés moyen, bon ou très bon. Il paraît donc qu'une personne se disant bilingue manie suffisamment bien la langue seconde, à savoir le hausa ou le zarma. Les compétences linguistiques déclarées en langue seconde hausa ou zarma sont ainsi assez proche des compétences réelles.

Observations principales

-Le haussa et le zarma sont les principales langues secondes des groupes ethnolinguistiques minoritaires. En effet, la majorité des enquêtés fulfuldephones, tamashekophones et kanuriphones déclarent parler le zarma et/ou le hausa selon l'aire géographique que se partagent ces deux langues ou celle dans laquelle l'une est dominante.

- L'adoption du hausa et du zarma, véritables langues véhiculaires, répond à des impératifs de la communication. Car ces deux langues servent d'instrument de communication interethnique, et cela est surtout vrai pour les couples mixtes, le cercle d'amis et le marché.

-Les langues minoritaires, autrement dit le fulfulde, le tamasheq et le kanuri sont réservées à l'usage familial ou communautaire.

- la majorité des enquêtés non natifs maîtrise assez bien le hausa ou le zarma.

III. REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES :

3.1. L'attitude des enquêtés vis-à-vis du rapport entre langue et institution:

L'attitude des enquêtés vis-à-vis du rapport entre langue et institution a été analysée à partir des neuf questions suivantes :

1. Concernant vos enfants, quelle(s) langue(s) souhaiteriez-vous qu'on utilise dans l'enseignement?
2. Si le président, le préfet, ou le sous-préfet tient un discours dans votre localité, dans quelle(s) langue(s) aimeriez-vous qu'il s'adresse à vous?
3. Dans quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir les députés débattre à l'assemblée nationale ?
4. Au tribunal dans quelle(s) langue(s) voulez-vous que les jugements se fassent?
5. Dans quelle(s) langue(s) voulez-vous être servi dans l'administration ?
6. Dans quelle(s) langue(s) voulez-vous voir votre extrait d'acte de naissance rédigé ?
7. Dans quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir votre carte d'identité rédigée ?
8. Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous qu'on utilise à la radio?
9. Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous qu'on utilise à la télévision?

Pour les neuf questions ci-dessus, on a les résultats suivants sous forme de tableau :

Tableau 6 : attitude des hausaphones vis-à-vis du rapport entre langue et institution

	hausa	zarma	fulfulde	tamasheq	kanuri	arabe	français
1	58	0	0	0	0	31	31
2	88	20	2	3	5	0	13
3	87	28	2	2	15	0	13
4	88	24	3	0	11	0	9
5	82	25	2	2	9	0	22
6	58	4	0	0	0	0	42
7	62	6	0	0	0	0	44
8	93	41	15	4	17	0	2
9	93	41	3	7	17	0	3

Tableau 7 : attitude des zarmaphones vis-à-vis du rapport entre langue et institution (en %)

	hausa	zarma	fulfulde	tamasheq	kanuri	arabe	français
1	23	45	0	0	0	48	50
2	19	91	0	0	0	0	0
3	22	75	0	0	0	0	16
4	20	86	0	0	0	0	8
5	16	83	0	0	0	0	19
6	7	70	0	0	0	0	29
7	6	72	0	0	0	0	35
8	35	88	8	7	0	0	20
9	33	89	8	7	0	0	20

Tableau 8 : attitude des fulfuldephones vis-à-vis du rapport entre langue et institution (en %)

	hausa	zarma	fulfulde	tamasheq	kanuri	arabe	français
1	19	0	57	0	0	36	27
2	23	23	94	0	0	0	2
3	21	16	98	2	0	0	0
4	19	0	91	0	0	0	15
5	22	15	84	0	0	0	11
6	1	3	85	0	0	0	12
7	8	15	83	0	0	0	12
8	28	13	94	2	4	0	3
9	31	15	91	0	0	0	2

Tableau 9 : attitude des tamashekophones vis-à-vis du rapport entre langue et institution (en %)

	hausa	zarma	fulfulde	tamasheq	kanuri	arabe	français
1	4	0	0	44	0	44	44
2	17	26	0	85	0	0	8
3	17	20	0	86	0	0	3
4	24	28	0	84	0	0	20
5	9	10	0	75	0	0	23
6	8	11	0	73	0	0	23
7	8	39	0	72	0	0	23
8	24	40	0	88	0	0	7
9	24	26	0	89	0	0	8

Tableau 10 : attitude des kanuriphones vis-à-vis du rapport entre langue et institution (en %)

	hausa	zarma	fulfulde	tamasheq	kanuri	arabe	français
1	6	0	0	0	35	32	46
2	13	0	0	0	89	0	5
3	9	0	0	0	94	0	0
4	26	0	0	0	98	0	0
5	10	0	0	0	78	0	15
6	0	0	0	0	62	0	30
7	0	0	0	0	65	0	27
8	14	0	0	0	90	0	7
9	16	0	0	0	88	0	7

A partir de ces différentes données, on peut tirer les éléments suivants :

-On observe une tendance assez générale de chaque informateur à privilégier sa propre langue. Les raisons généralement évoquées sont «c'est ma langue maternelle» et «parce que je la parle, la comprends, la connais, la maîtrise». Nos informateurs paraissent donc privilégier l'outil de communication qu'ils ont reçu pour son coté pratique/ ou affectif.

-Le hausa et le zarma sont cités dans une proportion assez importante dans pratiquement tous les domaines. Le choix de ces langues est justifié par leur caractère majoritaire.

-On note une assez forte propension à choisir le français et l'arabe comme langue de l'enseignement. La principale raison invoquée pour le choix de l'arabe est la religion; quand au français, son choix est souvent expliqué par son statut de langue officielle et son caractère de langue de promotion sociale ou de savoir.

-Les enquêtés ont tendance à choisir pour les domaines qui relèvent strictement de l'écrit (extrait d'acte de naissance et carte d'identité) une langue ayant une longue tradition écrite dans cette sphère, c'est-à-dire le français; mais à préférer leur langues maternelles ou des langues qui leur sont proches pour tous les domaines relevant de l'oral. Signalons que parmi les tamashekophones qui préfèrent que leurs extraits d'actes de naissance ou leurs cartes d'identité soient rédigés en tamasheq, 5% expliquent leur préférence par le fait que cette langue possède un alphabet, le tiffinagh.

-Les choix des enquêtés semblent être guidés par des besoins d'ordre local, régional et /ou national, international et religieux.

3.2. Attitudes des enquêtes vis-à-vis du rapport entre langue et religion:

Il s'agit de voir ici les jugements de valeur que les enquêtés attribuent aux langues à travers les deux questions suivantes:

1. Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous utiliser pour prier?
2. Quelle(s) langue(s) n'aimeriez-vous pas utiliser pour prier?

Chaque informateur aime mieux prier dans sa langue maternelle, parce que c'est la langue qu'il connaît, qu'il maîtrise. Ainsi, 96% des hausaphones préfèrent prier en hausa, 83% des zarmaphones en zarma, 88% des fulfuldephones en fulfulde, 81% des tamashekophones en tamasheq et 70% de des kanuriphones en kanuri.

Au niveau de la deuxième question, on constate que beaucoup d'enquêtés, c'est-à-dire 44%, refusent de répondre par pudeur ou par prudence afin de ne pas manifester leurs sentiments à l'égard de la langue d'autrui. Mais, pour la majorité des enquêtés qui ont tout de même accepté de répondre à la question, le français et le gurmance sont les langues que l'on ne voudrait pas du tout utiliser pour prier. Pour se justifier, on déclare souvent que le français est la langue des chrétiens et dans un degré moindre la langue des infidèles. Quant au gurmance, il est considéré, à tort ou à raison, comme la langue des animistes, c'est-à-dire des Gurmances, un autre groupe minoritaire du Niger.

3.3. Représentations qu'élaborent les enquêtés à propos des différentes langues:

Les résultats en rapport avec les représentations qu'élaborent les enquêtés à propos des différentes langues ont été obtenus grâce à la technique de la pilule. Cette technique consiste à faire imaginer l'enquêté dans une situation telle qu'il a perdu toutes les langues qu'il parlait. Cependant, l'ingestion d'une pilule magique lui permettra de recouvrer une première langue, puis une deuxième et enfin une troisième.

D'après les configurations de réponses (première langue, deuxième langue, troisième langue) on peut faire les constats suivant:

-de manière générale on note une fidélité forte à la langue maternelle :

- Le hausa est choisi en première position par 204 hausaphones (sur un total de 297).

- Le zarma est choisi en première position par 68 zarmaphones (sur un total de 89).

- Le fulfulde est choisi en première position par 178 fulfuldephones (sur un total de 226).

- Le tamasheq est choisi en première position par 183 tamashekophones (sur un total de 237).

- Le kanuri est choisi en première position par 81 kanuriphones (sur un total de 124).

-Après le choix de la langue maternelle, les enquêtés sont enclins à préférer la langue de leurs voisins pour des raisons de communication et de cohabitation.

On remarque que le hausa, l'arabe, le français et le zarma sont cités assez souvent : le hausa est cité 738 fois (237 en première position, 298 en deuxième position et 203 en troisième position); L'arabe est cité 453 fois (163 en première position, 162 en deuxième position et 128 en troisième position); Le français est cité 379 fois (53 en première position, 132 en deuxième position et 194 en troisième position) et le zarma est cité 292 fois (74 en première position, 115 en deuxième position et 103 en troisième position).

Les raisons qui expliquent le choix de ces langues sont 1) la position de langue majoritaire au Niger pour le hausa et le zarma ; 2) le statut de langue officielle et le caractère international pour le français ; 3) le caractère religieux pour l'arabe.

Conclusion : l'élaboration d'une politique est-il possible au Niger?

Au terme de cette analyse, on peut dégager les éléments suivants:

-la situation linguistique du Niger se caractérise par l'existence de trois catégories de langues : 1) une langue étrangère officielle, le français. 2) deux langues nationales majoritaires, le hausa et le zarma, véhiculaires dans leurs régions respectives (le hausa à l'est, au nord et au centre ; le zarma à l'ouest et au sud). 3) des langues nationales minoritaires dont certaines sont véhiculaires dans les régions. Ces trois

catégories de langues partagent des domaines d'usage bien définis. Ainsi, le français s'impose au niveau de l'enseignement et dans les relations formelles avec l'administration. Les langues nationales majoritaires dominent les relations interpersonnelles, interethniques et commerciales. Les langues nationales minoritaires assurent les relations familiales et communautaires. On observe donc une distribution complémentaire ou concurrentielle entre ces différentes catégories de langues.

-Le choix de l'arabe est basé essentiellement sur une explication d'ordre religieux. L'arabe est la langue du Coran, il est donc sacré.

-Au niveau des pratiques linguistiques déclarées, on constate que la majorité des enquêtés parle le hausa et le zarma selon leur environnement linguistique. Comme nous l'avons déjà mentionné, le hausa et le zarma représentent donc les principales langues de communication interethnique.

-Au niveau des représentations linguistiques, on note que les enquêtés se montrent pragmatiques. En effet, tout en privilégiant leurs propres langues, ils restent néanmoins conscients de l'importance de telle ou telle langue à tel ou tel niveau (échelon institutionnel, niveau local, régional, national, international...). Par exemple, pour tout ce qui concerne le niveau local, chaque groupe cible a tendance à choisir sa langue maternelle ; mais à préférer une langue d'envergure nationale ou internationale, c'est-à-dire le hausa, le zarma ou le français, pour tout ce qui touche le niveau national ou international.

D'après tous ces éléments et la gestion actuelle de la situation linguistique au Niger, nous pensons, en tant qu'auteur de cet exposé, à deux schémas possibles:

-soit le maintien de la situation linguistique présente qui accorde une place importante au français, au détriment des langues nationales, dans tous les secteurs de la vie publique; ce qui a comme conséquence le confinement d'une très large partie des populations nigériennes dans l'analphabétisme, l'ignorance et la pauvreté.

- soit l'élaboration d'une politique linguistique qui, pour être efficiente devrait tenir compte 1) d'équilibres entre les langues selon les domaines et les régions ; 2) des souhaits des populations ; 3) des moyens matériels, financiers et humains disponibles. Une politique linguistique qui devrait également se baser sur des campagnes de sensibilisation et d'information afin d'être comprise et acceptée par la

majorité des nigériens. Cela est du domaine du possible ; surtout quand on sait qu'avec la mise en chantier de la décentralisation, le pouvoir central pourra attribuer certaines responsabilités aux régions qui, selon leur spécificité, pourront gérer leurs situations linguistiques : ce qui limitera les risques de conflits sociaux. Nous pensons que, dans le cadre d'une politique linguistique au Niger, plusieurs solutions sont envisageables. Pour notre part, nous estimons qu'une nouvelle redistribution des fonctions des langues, dans tous les domaines de la vie sociale, s'impose aujourd'hui. Ainsi, dans un domaine aussi important que l'éducation, on devrait utiliser les langues nationales en tant que langues enseignées afin d'assurer un développement cognitif efficace des jeunes scolaires, tout en conservant le français comme langue d'enseignement pour des besoins de communication scientifique, technique et internationale. De même qu'à niveau non moins important comme l'administration ; on pourrait concevoir que le français ne soit plus en usage que dans les secteurs techniques (économie, finances, industrie...) ; alors que les sphères sociales (santé, hygiène...) et culturelles (radio, télévision) fonctionnent en langues nationales. Pour ce qui est des instances institutionnelles (parlement et justice) et des circonstances solennelles (discours officiel), nous proposons l'utilisation du hausa ou du zarma, deux langues parlées par une large majorité de nigériens, selon la compétence de l'intervenant. Et la place de l'arabe dans tout cela ? Voilà une question qui ne manquera pas d'être posée. Et bien, le Niger étant un État laïque, l'enseignement de l'arabe pour des raisons d'ordre religieux devrait à notre avis relever du domaine privé, même si le problème devrait être murement étudié².

1- Il faut souligner que selon le recensement de 1988, ces groupes ethnolinguistiques représentent respectivement 55%, 23%, 9%, 8% et 4% de la population nigérienne.

2- Il faut souligner que selon le recensement de 1988, ces groupes ethnolinguistiques représentent respectivement 55%, 23%, 9%, 8% et 4% de la population nigérienne.